

Message de M. Claude GUEANT
Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration
aux militaires de la gendarmerie nationale

Vous êtes aujourd'hui réunis pour célébrer Sainte-Geneviève. En ce jour d'hommage et de fête, lien entre le souvenir et l'avenir, je tiens à vous exprimer l'attachement et la considération que je porte à l'ensemble des personnels, militaires et civils, de la gendarmerie.

J'ai d'abord une pensée pour les militaires de la gendarmerie qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés dans l'accomplissement de leurs missions. Je mesure pleinement la force de leur engagement au service de la sécurité des personnes et des biens et je veux leur rendre un hommage auquel j'associe la Nation toute entière.

J'adresse mon soutien aux gendarmes qui interviennent loin de leurs familles notamment dans les opérations extérieures. Je connais la qualité de leur travail dans ces environnements difficiles. Je sais à quel point ils s'attachent à porter haut les valeurs et les savoir-faire qui font honneur à la gendarmerie.

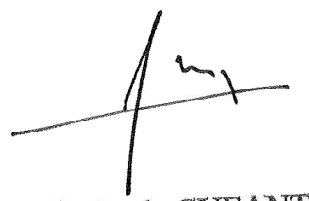
Je pense particulièrement aux militaires de la gendarmerie qui s'emploient quotidiennement, sur l'ensemble du territoire national, à œuvrer pour la sécurité publique, dans des missions qui exigent à tout moment réactivité et sang-froid. Au cœur et au contact de la population, votre rôle de proximité participe du lien social, en prévenant et réprimant les crimes, délits et incivilités.

J'associe à cet hommage tous les personnels d'active et de réserve de la gendarmerie départementale, de la gendarmerie mobile, de la garde républicaine et des gendarmeries spécialisées, en métropole, outremer ou à l'étranger, qui se retrouvent tous dans un large éventail de métiers et de missions où le service du public agit comme un trait d'union.

La fête de Sainte-Geneviève honore une institution qui allie modernité et valeurs traditionnelles. Deux ans après la promulgation de la loi du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale, le rapport d'évaluation remis en 18 octobre 2011 au Parlement souligne ainsi la bonne intégration de la gendarmerie au sein du ministère de l'intérieur et montre une force de sécurité pleinement tournée vers l'avenir, dans une architecture rénovée de la sécurité intérieure.

Soudés au quotidien dans l'exercice de votre métier difficile, vous êtes et restez les garants de l'ordre et la loi, dans une société en recherche de repères. Pour faire face aux évolutions permanentes de la délinquance, je veille, dans un contexte budgétaire contraint qui impose à tous les ministères une juste gestion, à ce qu'un effort vous soit consacré pour vous donner des moyens efficaces et des outils juridiques adaptés aux évolutions de la délinquance.

Soyez assurés de la confiance et de l'estime des Français à l'égard de leur gendarmerie. Je vous souhaite ainsi qu'à vos aînés, vos proches et vos familles qui vous soutiennent au quotidien, une très bonne fête de Sainte Geneviève.



Claude GUEANT